



Montpellier, le 23 Septembre 2009

Le Président
Conseiller Général de l'Hérault

Pierre Guiraud

Monsieur Nicolas BRUNNER
Président
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
500, avenue des Etats du Languedoc
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

Direction PG/JPP/CG
Affaire suivie par : Jean-Pierre PUGENS
04 67 84 75 10

V/Réf. : courrier du 09.09.09 n° 096/930

Objet : Rapport d'observations définitives
sur la gestion de Hérault Habitat

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES
DE LANGUEDOC ROUSSILLON

24 SEP. 2009
096/527

COURRIER ARRIVÉE

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception du pli confidentiel concernant le porté à connaissance des observations provisoires sur la gestion de l'Office Public Départemental d'Habitations à Loyer Modéré de l'Hérault, dit « Hérault Habitat », de 2006 à 2008.

Je vous informe par la présente que je n'ai aucune observation complémentaire à y apporter, ni de document à y joindre, sous ma propre responsabilité.

Dans l'attente de la réception du rapport définitif et en restant à votre disposition pour tout complément d'informations,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
Pierre GUIRAUD

Hérault Habitat • Office public de l'Habitat du Département de l'Hérault

100 rue de l'Oasis • B.P. 7249 • 34085 MONTPELLIER cedex 4 • Tél. 04 67 84 75 00 • Fax 04 67 84 75 49

R.C.S. Montpellier 273 400 010 • Siret 273 400 010 00024 • Code APE 702 A • N° TVA Intracommunautaire FR52273400010

Site Internet : www.herault-habitat.fr